

*Un engagement citoyen compatible avec une activité professionnelle*

## Conditions d'engagement

En 2023 et en 2024 il y a eu de la nouveauté concernant :

- Avoir 18 ans au moins mais un maximum de 65 ans (représentant légal pour les jeunes âgés maximum de 21 ans pour être effectif)
- Avoir de bons réflexes
- Savoir nager (en l'absence d'une certification homologuée pour l'Association des Sauteurs)
- S'engager à temps partiel avec des horaires, des dates et un responsable
- Être en situation régulière au regard des obligations de contribution
- Respecter nos conditions d'aptitude physique et médicale (examen et autorisation) sous réserve d'adhésion au service.

## Procédure d'engagement

Tous les jours une fois déterminés qui sera votre responsable sur le site internet du 1818, vous pouvez ensuite contacter avec le chef de centre de votre département Association de Sauteurs.

Vous contactez le chef de centre de votre lieu de votre lieu d'information gratuite et des prises d'adhésion gratuites.

Le chef de centre vous présente le fonctionnement du centre de sauteurs, aspects administratifs et vous rend en connaissance de cause sur vos démarches.

Vous devez vous engager en respectant les règles de votre département, de l'effectif et des besoins du centre. Ils se trouvent sur votre site de votre site et le service de gestionnaire central des sapeurs-pompier pour eux.

En votre connaissance de cause, le chef de centre que vous effectuez. Vous devez être capable de rendre compte pour une votre responsabilité.

À l'issue de ces démarches, vous signez un contrat d'engagement de sapeur-pompier volontaire. Vous êtes donc intégré au corps départemental des sapeurs-pompier volontaires.



## Etat-major des sapeurs-pompier de l'Hérault 34951 34

170 rue Sapeurs-pompier  
Paris de Noël St  
34296 VILLEVALENTIN

Service Médical Volontariat et Citoyenneté

Téléphone : 04 67 18 25 07

Téléphone : 04 67 18 25 08

Mail : volontariat@vubs34.fr



[sapeurs-pompier-herault-1818](#)



[1818](#)



[sapeurs-pompier](#)



Devenir  
sapeur-pompier  
volontaire



Les Sapeurs-Pompier de l'Hérault  
Sapeurs-Pompier 1818



[www.herault.fr](http://www.herault.fr)